

CITE SCOLAIRE JEAN MONNET

RÉUNION D'INFORMATION

13 SEPTEMBRE 2019



L' ORGANISATION DE L'ANNEE

- Les réunions d'information en septembre
- Les tests de positionnement entre le 17 septembre et le 5 octobre 2019
- Les élections de représentants des parents d'élèves au conseil d'administration **le**
vendredi 11 octobre 2019
 - Les fédérations présentes au lycée
 - une association « école et vie » adossée à la APEPA
- Un premier bilan de mi trimestre, réunion avec les professeurs principaux
 - Éditions des relevés de notes de la première partie du premier trimestre le 11 octobre 2019
- Premier trimestre arrêt des notes le 30 novembre 2019
- Deuxième trimestre arrêt des notes le 7 mars 2020
- L'école ouverte pendant les congés de printemps (mardi 14 au vendredi 17 avril, reste à confirmer)
- Troisième trimestre début juin 2020

LES CONSEILS DE CLASSE

- Bilan de mi trimestre le 11 octobre 2019
 - Rencontre avec les professeurs principaux le vendredi 11 octobre 2019
- Trimestre 1 : début des conseils de classe le 3 décembre 2019
 - Rencontre parents –professeurs, remise des bulletins vendredi 13 décembre 2019
- Trimestre 2 : début des conseils de classe le 10 mars 2020
 - Rencontre parents –professeurs, remise des bulletins et de la fiche de dialogue vendredi 27 mars 2020
- Trimestre 3 : début des conseils de classe le 2 juin 2020 (à confirmer)
 - Envoi des bulletins par voie postale

L'ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL MON BUREAU NUMÉRIQUE

- Pour suivre l'actualité de l'établissement
- Pour accéder à des ressources et des informations relatives à la vie du lycée
- Pour communiquer avec les professeurs

UN MODULE VIE SCOLAIRE.NET

- Pour consulter l'emploi du temps
- Pour connaître les absences et retards
- Pour découvrir les notes de votre enfant

**Le site du lycée et du collège pour suivre toutes
les actualités du moment**

LE PASSAGE AU LYCÉE 4.0

- Distribution des ordinateurs à tous les élèves présents les mardi 10 et mercredi 11 septembre
- Première connexion pour les élèves, un tutoriel est disponible lorsque l'élève allume l'ordinateur la première fois
- Les professeurs se rendront disponibles pour aider les élèves dans les jours à venir
- La charte engage l'élève et sa famille.
- L'utilisation des manuels numérique est possible mais pas obligatoire, chaque professeur informe sa classe de l'usage prévu dans sa discipline
- Différence importante entre usage du numérique et tout numérique

■ **Test de positionnement :**

Entre le 17 septembre et le 5 octobre 2019, chaque élève a passé un test de positionnement en maîtrise de la langue française et en mathématiques, qui lui permet d'identifier ses acquis et ses besoins.

Les résultats sont anonymes, personnels, uniquement partagés avec les professeurs concernés et la famille et permettent la mise en place d'un accompagnement personnalisé de l'élève.

■ **Accompagnement personnalisé :**

Chaque lycéen bénéficie d'un accompagnement adapté à ses besoins, notamment pour consolider sa maîtrise de l'expression écrite et orale.

■ **L'accompagnement comprend une aide au choix de l'orientation :**

- Pour accompagner chaque lycéen dans la conception de son projet de poursuite d'études
- Pour le choix de sa voie en vue de son passage en 1^{re} (générale ou technologique)
- Pour l'aider à choisir ses trois enseignements de spécialité s'il envisage une 1^{re} générale ou sa série s'il envisage une 1^{re} technologique.

EN PREMIÈRE GÉNÉRALE

- Le lycée Jean Monnet propose 8 enseignements de spécialité :
 - Mathématiques
 - Physique-chimie
 - Sciences de la Vie et de la Terre
 - Sciences économiques et sociales
 - Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
 - Humanités, littérature et philosophie
 - Langues, littératures et cultures étrangères : anglais
 - **Numérique et sciences informatiques**
- L'implantation des enseignements de spécialité les moins courants tient compte de l'offre actuelle des établissements

Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité

STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion

■ Enseignements communs :

- Français (en première) : 3h
- Philosophie (en terminale) : 2h
- Histoire Géographie : 1h30
- Langues vivantes (A et B) : 4h
- Education physique et sportive : 2h
- Mathématiques : 3h
- Enseignement moral et civique : 18h30 sur l'année

Enseignements de spécialité :

- 3 enseignements de spécialité en première
- 2 enseignements de spécialité en terminale
- Les enseignements de spécialité sont déterminés par la série

LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

CONTRÔLE CONTINU

40%
de la note finale

60%
de la note finale

ÉPREUVES FINALES



10% de la note finale :
bulletins scolaires
de première et de terminale



30% de la note finale :
épreuves communes
2 séries en première
1 série en terminale



1 épreuve anticipée
en première
Français écrit et oral



4 épreuves finales
en terminale
Enseignements de spécialité (2)
Philosophie
Oral final

LE CONTRÔLE CONTINU

Le contrôle continu compte pour **40%** dans la note finale du baccalauréat avec deux types d'évaluation :

- Des épreuves communes de contrôle continu qui représentent **30%** de la note finale du baccalauréat et sont organisées en première et en terminale
 - Elles sont organisées en trois séquences, sur le modèle des « bacs blancs » actuels :
 - Deux séquences d'épreuves lors des deuxième et troisième trimestres de la classe de 1^{re}
 - Une séquence d'épreuves au cours du deuxième trimestre de la classe de terminale.
 - Elles portent sur les enseignements communs qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale.
 - Elles sont organisées dans chaque lycée. Les sujets sont sélectionnés dans une banque nationale numérique, afin de garantir l'équité entre tous les établissements. Les copies sont anonymées et corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève.

- Les notes des bulletins scolaires de première et de terminale compteront pour l'obtention du baccalauréat, à hauteur de **10%**